



Direction de la Communication

Communiqué

Lundi 8 juin 2020

Centre aquatique de Malbentre Réouverture progressive

Le centre aquatique de Malbentre rouvrira ses portes au public de façon progressive à compter du mercredi 10 juin.

La structure fait partie des 26 piscines tests sélectionnées sur le territoire français par le Ministère des Sports pour expérimenter les protocoles sanitaires et l'accueil des publics après plus de deux mois de fermeture.

Aussi, afin de respecter les directives de l'Agence Régionale de Santé et du Gouvernement, un ensemble de mesures sera mis en place selon un protocole sanitaire strict afin de permettre l'accueil du public dans des conditions de sécurité optimales :

- L'ouverture du centre aquatique se fera en cinq phases* :

À partir du mercredi 10 juin, seuls les bassins intérieurs (grand bassin et bassin d'apprentissage) seront ouverts. Les cours d'aquagym et d'aquabike seront de nouveau assurés.

À partir du mercredi 17 juin, ouverture aux accueils de loisirs, crèches et groupes spécifiques (limité à 10 personnes).

À partir du mercredi 24 juin, ouverture partielle des bassins extérieurs (*ouverture du grand bassin extérieur et de la pataugeoire*), réservés uniquement aux accueils de loisirs.

À partir du mercredi 1er juillet, ouverture du grand bassin extérieur et de la pataugeoire au public (nombre de personnes limité), ouverture du pentaglisser en conservant la distanciation physique.

À partir du mercredi 10 juillet, l'intégralité des équipements pourrait être ouverte, **sous réserve des directives gouvernementales**.

Le hammam et le bassin balnéo restent, quant à eux, fermés jusqu'à nouvel ordre.

- Le nombre de baigneurs sera limité : dans un premier temps, seul 5 personnes par ligne d'eau seront autorisées dans le bassin principal et pas plus de 40 personnes dans l'établissement. Pour permettre une bonne gestion du flux des personnes, des tranches horaires seront aménagées (durée de la baignade limitée à 75 minutes).

Par conséquent, les personnes souhaitant se rendre au centre aquatique doivent effectuer en amont une réservation. Pour cela, elles doivent remplir un formulaire en ligne, sur le site de l'Agglo www.grand-villeneuvois.fr.

En fonction des différentes phases d'ouverture, le nombre de personnes accueillies pourra être augmenté.

- Les jours et horaires d'ouverture seront également restreints afin de permettre la désinfection des locaux : ouverture au public du lundi au samedi (fermeture le dimanche matin), de 11h à 20h30 avec 2 fermetures dans la journée pour la désinfection complète du site, de 13h30 à 14h30 et de 17h à 18h. Les cabines et les toilettes seront désinfectées après chaque utilisation.

Afin de permettre le respect des différents protocoles sanitaires, tous les agents de la structure , soit 18 personnes, sont mobilisés. Ils seront bien sûr équipés du matériel de protection nécessaire.

**Calendrier prévisionnel des 5 phases de réouverture :*

- À partir du 10 juin : ouverture du grand bassin aux plus de 16 ans pour la pratique de la natation de longueur, du bassin d'apprentissage pour la pratique d'aquaforme.

- À partir du 17 juin : ouverture du grand bassin aux plus de 16 ans pour la pratique de la natation de longueur, l'enseignement de la natation et pour les groupes ; ouverture du bassin d'apprentissage pour la pratique d'aquaforme, l'enseignement de la natation et pour les accueils de loisirs et groupes spécifiques (personnes handicapées, crèches, etc).

- À partir du 24 juin : ouverture du grand bassin aux plus de 16 ans pour la pratique de la natation de longueur, l'enseignement de la natation et pour les groupes ; ouverture du bassin d'apprentissage pour la pratique d'aquaforme, l'enseignement de la natation et pour les accueils de loisirs et groupes spécifiques (personnes handicapées, crèches, etc). Ouverture du grand bassin extérieur et de la pataugeoire aux accueils de loisirs.

- À partir du 1^{er} juillet : ouverture du grand bassin aux plus de 16 ans pour la pratique de la natation de longueur, l'enseignement de la natation et pour les groupes ; ouverture du bassin d'apprentissage pour la pratique d'aquaforme, l'enseignement de la natation et les accueils de loisirs et groupes spécifiques (personnes handicapées, crèches, etc). Ouverture du grand bassin extérieur et de la pataugeoire aux accueils de loisirs et au public (nombre de personne limité), ouverture du pentaglisse en conservant la distanciation physique.

- À partir du 10 juillet : ouverture de l'intégralité du site (sous réserve des directives gouvernementales).

À noter : L'ensemble des modalités d'accueil sont à retrouver sur le site de l'Agglo www.grand-villeneuve.fr